

**AVIS DES SOCIÉTÉS
INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**

**L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES PUBLIE CI-DESSOUS SES INDICATEURS D'ACTIVITÉ RELATIFS
AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2014**

(en milliers de dinars)

	Du 01/07/2014 au 30/09/2014	Du 01/07/2013 au 30/09/2013	Au 30/09/2014	Au 30/09/2013	Au 31/12/2013
1 Produits d'exploitation bancaires répartis en :	80 253	70 861	232 116	204 506	277 452
- Intérêts	63 111	54 892	179 150	156 437	214 131
- Commissions en produits	13 383	12 283	41 948	37 197	49 612
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	3 760	3 686	11 018	10 872	13 709
2 Charges d'exploitation bancaires réparties en :	31 408	23 941	88 604	68 263	93 497
- Intérêts encourus	30 617	23 221	86 425	66 326	90 811
- Commissions encourues	791	720	2 179	1 938	2 686
3 Produit net bancaire	48 846	46 921	143 512	136 242	183 955
4 Autres produits d'exploitation	28	28	91	72	108
5 Charges opératoires dont :	25 716	18 418	68 744	61 928	86 001
- Frais de personnel	20 272	14 029	54 318	48 688	67 573
- Charges générales d'exploitation	5 444	4 389	14 425	13 240	18 428
6 Structure du portefeuille :	-	-	92 396	50 436	46 252
- Portefeuille titres commercial	-	-	-	-	-
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	92 396	50 436	46 252
7 Encours des crédits(1)	-	-	3 285 668	2 963 826	3 151 486
8 Encours des dépôts dont :	-	-	3 154 118	2 776 865	2 956 445
- Dépôts à vue	-	-	932 751	831 865	846 521
- Dépôts d'épargne	-	-	1 084 018	1 005 507	1 055 849
- Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers	-	-	1 055 667	887 624	994 074
- Autres Dépôts et avoirs	-	-	81 682	51 869	60 001
9 Emprunts et ressources spéciales	-	-	303 570	335 593	332 662
10 Capitaux propres (2)	-	-	61 456	23 272	61 335

(1) les données au 30/09/2013 ont été retraitées en proforma pour les besoins de la comparabilité suite à l'application de la circulaire BCT N° 2013-21

(2) Compte non tenu des Résultats des périodes et en tenant compte de l'effet de modification de la méthode de calcul de provision sur créances douteuses telle que édictée par la circulaire BCT 2013-21.

1- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 30 Septembre 2014, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 juin 1999.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des produits

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30/09/2014, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 30/09/2014.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

Faits marquants

- Les dépôts – tous types de dépôts confondus - ont augmenté **13,6 %** pour atteindre un encours de **3 154,1 MTND** au 30 septembre 2014 vs 2 776,9 MTND au 30 septembre 2013 correspondant à une progression de **+377,2 MTND**.
- L'encours net des crédits à la clientèle a augmenté de **10,9 %** au 30 septembre 2014, pour atteindre **3 285,7 MTND** vs 2 963,8 MTND à fin septembre 2013. A cet effet, les données au 30 septembre 2013 ont été retraitées en proforma pour les besoins de la comparabilité suite à l'application de la circulaire BCT 2013-21 du 30 décembre 2013.
- L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint **303,6 MTND** au 30 septembre 2014 contre 335,6 MTND à fin septembre 2013. Cette variation s'explique par le remboursement d'un montant de **23,1 MTND** relatif aux échéances des emprunts obligataires émis par l'UIB en juillet 2009, en septembre & décembre 2011 et décembre 2012. L'encours des emprunts et ressources spéciales a été également impacté par la baisse des dettes rattachées de **0,5 MTND**, l'amortissement à hauteur de **5,1 MTND** de l'emprunt en dollar contracté auprès de la Société Générale et par la diminution des ressources spéciales de **3,3 MTND**.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont atteint **232,1 MTND** au 30 septembre 2014, ce qui correspond à une évolution de **+13,5%**.
- La marge d'intérêt a atteint **92,7 MTND** au 30 septembre 2014 contre 90,1 MTND au 30 septembre 2013 soit une augmentation modérée de **+2,9%** en lien avec la baisse des marges d'intermédiation consécutive au durcissement des règles et contraintes (augmentation du taux de rémunération de l'épargne, renchérissement du coût des ressources collectées sous l'effet de la concurrence...).
- La marge sur les commissions perçues a augmenté de **12,8%** en passant de **35,3 MTND** à fin septembre 2013 à **39,8 MTND** à fin septembre 2014.
- L'effet conjugué, de l'accroissement de la marge d'intérêt et de la progression de la marge sur les commissions perçues s'est traduit par une amélioration du Produit Net Bancaire qui a atteint un montant de **143,6 MTND** au 30 septembre 2014 vs 136,2 MTND au 30 septembre 2013, soit une progression de **+7,3 MTND** correspondant à une évolution de **+5,4%**.
- Les frais de personnel ont atteint **54,3 MTND** au 30 septembre 2014 vs 48,7 MTND à fin septembre 2013, soit une augmentation de **11,6%**. Corrigés des éléments non récurrents, lesdits frais ont accusé une augmentation de **8,4%** due notamment à la revalorisation des rémunérations à partir du 1^{er} mai 2014.
- Les charges générales d'exploitation ont atteint un montant de **14,4 MTND** au 30 septembre 2014 vs 13,2 MTND au 30 septembre 2013, soit une augmentation de **+8,9%**. Lesdites charges, corrigées des éléments non récurrents en lien avec la contribution conjoncturelle exceptionnelle prévue par loi de finances complémentaire 2014, ont évolué de **+2,1%**.
- Les charges opératoires (frais de personnel & charges générales d'exploitation), retraitées des éléments non récurrents, ont ainsi atteint **66,7 MTND** au 30 septembre 2014 vs 62,3 MTND à fin septembre 2013, soit une augmentation de **+7 %**.
- L'UIB a poursuivi le plan d'extension de son réseau, au cours du troisième trimestre 2014, avec l'ouverture de trois nouvelles agences : une agence à **MENZEL KAMEL**, une agence à **MSAKEN ROUTE DE SOUSSE, CITE NOUVELLE** et une agence à **SFAX GREMDA**. Il est prévu, aussi, l'ouverture prochainement, d'une agence à **SOUSSE CITE EZZOUHOUR** et d'une agence à **SFAX BEMBLA**.
- A la lumière des évolutions précitées et de l'estimé du coût net du Risque, le résultat net projeté 2014 est maintenu.